

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 9 mai 2019

Elections européennes, « Merci l'Europe », Brexit, programme stratégique de l'UE 2019-2024, avenir de l'UE, bilan législatif de la campagne 2014-2019...

Le MEDEF et les partenaires sociaux s'engagent pour les européennes.

Dans le cadre du dialogue économique, la CFDT, la CFTC, la CPME le MEDEF et l'UP2 ont publié le 30 avril une déclaration commune en faveur d'une Europe sociale et environnementale forte. Le message s'articule autour de trois axes : réduire les inégalités entre les citoyens et entre les territoires, relever les enjeux des transitions, faire de l'Europe un atout pour la France dans le monde. Il appelle les citoyens à se mobiliser et à voter pour soutenir les valeurs fondamentales de l'Union européenne.

Elections européennes : campagne « Merci l'Europe » du MEDEF

Annoncée par Geoffroy Roux de Bézieux à l'été 2018, la campagne « Merci l'Europe » s'est concrétisée par : un message politique ; 300 témoignages vidéo individuels d'entrepreneurs ; un sondage OpinionWay ; un kit d'information à destination des adhérents ; des événements régionaux mobilisant élus locaux et entrepreneurs dans près de quarante départements ; un « grand oral » des têtes de liste aux élections européennes organisé à Paris le 25 avril. Alors, cette fois, je vote !

Elections européennes : 33 listes déposées en France

Le 26 mai 2019, les Français devront choisir parmi 33 listes pour élire leurs 79 députés européens. En 2014, alors que le scrutin était encore régional, la seule circonscription d'Ile de France comptait 31 listes. Parmi ces 33 listes, 10 proviennent de partis « établis », avec une représentation à l'Assemblée Nationale ou au Parlement Européen, les autres couvrent l'ensemble du spectre politique, portent une cause spécifique ou n'ont pas d'alignement politique clair. Le taux de participation avait été de 42,43% en 2014. Seules les listes comptabilisant plus de 5% des voix obtiendront des sièges.

Brexit : les Britanniques voteront pour les européennes quoiqu'il advienne

Le 7 mai, le vice-Premier ministre britannique, David Lidington, a confirmé la tenue des élections européennes le 23 mai au Royaume-Uni. Car, le délai est désormais trop court pour ratifier un éventuel accord de sortie avant cette date. Néanmoins, le gouvernement entend redoubler d'effort et de dialogue avec tous les députés pour que le report du Brexit soit aussi court que possible et que les eurodéputés britanniques n'aient jamais à siéger. Le nouveau Parlement s'installera le 2 juillet.

Les chefs d'Etat et de gouvernement examinent le programme stratégique de l'UE 2019-2024

Le 9 mai, les Vingt-sept se sont réunis à Sibiu, Roumanie, pour un sommet extraordinaire. Au programme : les priorités de l'UE pour les années à venir et les recommandations stratégiques, présentées le 30 avril par la Commission : Europe protectrice, Europe concurrentielle, Europe équitable, Europe durable et Europe influente. Au menu aussi le renouvellement des présidents de la Commission, du Conseil, de la BCE et du Haut représentant pour les affaires étrangères et la sécurité.

Avenir de l'UE : les Pays-Bas inquiets d'une implosion de l'UE

Le 7 mai, le ministre néerlandais des Finances Wopke Hoekstra a mis en garde contre la menace d'implosion de l'UE : plusieurs pays du Nord-Ouest chercheraient à s'en éloigner. Aussi, il appelle l'UE à repenser ses priorités pour une

Europe nouvelle et améliorée. Il soutient le projet européen de Défense européenne et se déclare en accord avec « beaucoup d'idées françaises sur l'UE ».

Bilan législatif de la mandature 2014-2019 : 348 textes votés

Entre 2014 et 2019, la Commission a présenté 471 nouvelles propositions législatives et repris 44 autres présentées par des Commissions précédentes. 348 propositions ont été adoptées. Dix textes essentiels demeurent encore en instance au Parlement. Il s'agit du Cadre financier pluriannuel 2021-2027, de la réforme du Régime d'asile européen commun, de l'e-privacy, des preuves électroniques et prévention de la diffusion de contenu terroriste en ligne de l'espace Schengen, des règles fiscales modernes pour une économie moderne, du Système de garantie des dépôts et garantie du Fonds de résolution unique, de l'accès à l'eau potable, de la réforme de la coordination de la sécurité sociale et de l'Instrument pour les marchés publics internationaux.